

Zeitschrift: La musique en Suisse : organe de la Suisse française
Band: 1 (1901-1902)
Heft: 3

Rubrik: La musique à Neuchâtel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LA MUSIQUE A NEUCHATEL

EN matière de peinture, Neuchâtel se pique depuis bien longtemps déjà de goût et de jugement, mais, en matière musicale, notre ville entre à peine dans l'existence, et le temps n'est pas très éloigné où l'on « posait » volontiers pour ne rien comprendre à la musique ou tout au moins pour n'apprécier en fait de musique que la valse, la polka et le quadrille ; c'était presque de bon ton. J'ai même vu dans mon jeune âge un homme du meilleur monde prétendre que la musique lui faisait mal dans les oreilles. Il ne manifestait pas sa douleur par des hurlements comme le font les caniches et se bornait à une démonstration toute platonique, en s'esquivant dès qu'on faisait mine de prendre en mains un instrument. Était-ce simplement une « pose ? » était-ce réellement un phénomène physiologique ? Nul ne peut le savoir, mais il est clair que dans ces conditions la musique a eu bien de la peine à éveiller l'intérêt des Neuchâtelois et qu'elle commence seulement à entrer dans nos mœurs.

Et cependant, Neuchâtel possède une vieille, vieille société musicale, c'est notre « Société de musique. » Sa création remonte au XVIII^{me} siècle. Pendant longtemps elle organisa des « concerts d'amateurs ; » puis vers le milieu du siècle passé, par l'initiative méritoire de Louis Kurz, père, ses concerts prirent peu à peu la tournure de concerts d'abonnement. Au début, il y en avait quatre ; maintenant il y en a cinq ; c'est vous dire qu'à Neuchâtel on ne court pas la poste et que nous avons une prédilection marquée pour le progrès lent, très lent, et pour la marche méthodique de la tortue.

Nos cinq concerts d'abonnement se sont, il est vrai, perfectionnés autant que le permettent des ressources très restreintes. Depuis quelques années ces ressources suffisent pour présenter au public des solistes célèbres, mais les programmes orchestraux souffrent beaucoup de la faiblesse numérique et de l'hétérogénéité de l'orchestre ; car nous ne possédons pas d'orchestre et devons l'emprunter chez le voisin, ce qui est très regrettable. La direction des concerts d'abonnement est aux mains de M. E. Röthlisberger.

Outre les concerts d'abonnement, nous entendons en général deux oratorios sacrés ou profa-

nes par an. Ces auditions sont données par la « Société chorale » (chœur mixte) ; pour le moment elles ont une vogue si grande que le « Temple du Bas » ne suffit pas à contenir la foule qui s'y presse. Fait à noter : La Société chorale est une des rares sociétés suisses, sinon la seule, qui chante indifféremment en français et en allemand. Le directeur de la Société chorale est M. E. Röthlisberger.

L'Orphéon, notre excellent chœur d'hommes, donne aussi annuellement un ou deux concerts sous la direction de M. Charles North. L'Orphéon chante exclusivement en français, tandis que le Frohsinn, sous la direction de M. Lucas Wolf, chante uniquement en allemand.

Enfin nos principaux professeurs de musique se sont constitués en association de musique de chambre il y a tantôt une vingtaine d'années et donnent annuellement cinq séances de musique de chambre, dans lesquelles ils nous font entendre les chefs-d'œuvre du genre et les œuvres modernes les plus transcendantes.

Je ne cite que pour mémoire les différents chœurs d'église, qui poursuivent un but plutôt religieux qu'artistique et les nombreuses sociétés d'amateurs qui font de la musique d'agrément pour se délasser.

Il n'existe malheureusement ni Conservatoire, ni école de musique à Neuchâtel ; c'est une lacune ; non pas que nous manquions de bons pédagogues ; au contraire, il y en a plus que notre petite cité n'en peut nourrir et ils pourvoient abondamment la gent écolière de leçons de piano, de violon, de solfège, etc. Mais la musique d'ensemble est négligée ; nos amateurs sont en général de faibles lecteurs et ils manquent de sentiment rythmique.

Jusqu'ici nos autorités dédaignaient un peu la musique et la considéraient volontiers comme indigne de prendre place dans un de nos somptueux établissements d'instruction. Cependant depuis quelques années cette manière de voir semble s'être légèrement modifiée ; on a introduit dans l'école supérieure des jeunes filles un cours d'harmonie et, — à titre d'essai, — un cours d'histoire musicale ; on parle aussi pour l'avenir d'un cours de chant d'ensemble et d'autres innovations. Ce ne sont encore que des essais et des projets dont l'utilité artistique saute aux yeux. Malheureusement ils ont le grand défaut d'être exclusivement réservés au sexe féminin et il est de toute évidence qu'une éducation ne peut avoir d'action sur le développement

artistique d'une population que si les deux sexes en profitent.

Nos messieurs se soucient assez peu de cet état de choses et n'en pleurent guère, car en général ils tiennent la musique en petite estime. Nos auditoires de concerts sont composés aux trois quarts au moins de dames, et le fait est si frappant pour l'étranger, qu'un artiste parisien, assistant un jour à un de nos concerts, nous fit part de son étonnement en nous disant : « Mais il n'y a donc pas d'hommes dans votre pays ? » Si fait, il y a des hommes à Neuchâtel en quantité normale, mais le Neuchâtelois n'est ni un rêveur, ni un passionné ; il ne cherche guère les émotions de l'âme, et j'ai toujours l'impression très nette qu'il croit vaincre une faiblesse en résistant à une émotion artistique. Mais laissons là les généralités ; elles sont toujours fausses et ici encore les exceptions heureusement ne manquent pas. Un certain nombre d'amateurs et quelques mécènes ont depuis longtemps compris que notre ville ne peut pas rester en dehors du mouvement musical contemporain et ils s'occupent avec zèle et dévouement à créer une place à l'art musical dans notre vie sociale. Quant à nos autorités, elles ont très peu fait dans ce sens et se sont bornées jusqu'ici à installer d'excellentes orgues au Temple du Bas et à subventionner, — sans excès du reste, — des fanfares et des orphéons, afin de se procurer ainsi les ressources musicales nécessaires pour les fêtes patriotiques, cortèges, réunions électorales, etc.

Voilà à peu de choses près où nous en sommes en matière musicale à Neuchâtel. Tout ce qu'on a pu réaliser sans trop de frais existe. Mais, pour se tenir au niveau des autres villes romandes, Neuchâtel a encore bien de l'ouvrage à faire. Tout d'abord il lui faudrait un orchestre ; puis elle a grand besoin d'un théâtre car l'immeuble que par euphémisme on décore de ce nom et dans lequel des troupes de passage jouent tant bien que mal une ou deux fois par mois des pièces parisiennes, manque de tout ce qui constitue un théâtre.

Enfin il nous faudrait quelque chose comme une section musicale annexée à un de nos établissements d'instruction supérieure ; section mixte, bien entendu, où les élèves de l'académie, du gymnase, de l'école supérieure des jeunes filles, de l'école de commerce, trouveraient l'occasion de développer leurs facultés et leurs connaissances musicales en faisant de la musique

d'ensemble, vocale et instrumentale, en apprenant l'harmonie et en étudiant les chefs-d'œuvre des maîtres et l'histoire musicale. Tout cela reste à faire. Le fera-t-on ? C'est ce que l'avenir nous apprendra. V.



LA MUSIQUE A GENÈVE

Victoria-Hall. — Jolie soirée de chansons dites par M^{lle} Odette Dulac, une parfaite diseuse, M. Fournets, un chanteur imposant et M. Robert Cass, un amusant comique. — Conférence (?) de M. Georges Vanor.



Concerts d'orgue de St-Pierre. — M. Barblan a donné cet été toute une série de concerts d'orgue avec le concours de solistes de talent. Le dernier auquel seul nous avons pu assister était celui donné pour la seconde fois avec le concours de M^{lle} Jane Ediat et qui a attiré un public considérable. L'excellente soliste des *Chanteurs de Saint-Gervais* a chanté d'abord, de sa voix si bien posée et d'une si rare homogénéité dans toute son étendue, un air de l'*Oratorio de Noël*, de S. Bach, qui n'avait jamais été interprété à Genève et qu'elle a nuancé avec beaucoup de talent. Elle a redit ensuite le superbe air de Heinrich Schutz : *Je veux louer sans cesse le Seigneur*, qui avait été redemandé et où elle a mis la même ampleur et autant de chaleur que la première fois.

Enfin M^{lle} Jane Ediat a fait admirer encore une fois de plus la beauté de sa voix, la pureté de son style et sa diction impeccable dans : *Oh ! si je possédais la harpe de Jubal*, tiré du *Fosué* de Hændel, air qui a produit une profonde impression par son élan religieux et la façon dont la brillante artiste a su le mettre en relief.

M^{lle} Marguerite Demont, violoniste, élève de Joachim, qu'on a entendue aussi à ce concert, a fait plaisir avec l'*Adagio en mi mineur* de S. Bach, et l'*Adagio du 4^e concerto*, de Vieuxtemps, qu'elle a joués avec goût et sentiment.

M. Barblan, qui a accompagné tous ces morceaux en artiste convaincu, a interprété pour sa part la *Sonate en la majeur* de Mendelssohn, avec intercalation du cantique : *Du fond de l'abîme*, de Luther, dans la basse du *Con moto* ; puis deux charmants *Noëls* posthumes de César